

- Ce qui relève du Hcéres
- Ce qui relève de l'établissement
- Ce qui relève des experts

Préparation de l'évaluation externe

2019

PRÉPARATION DE LA CAMPAGNE

juin - nov.

Identification du périmètre de la campagne et mise à jour des référentiels et des documents méthodologiques publiés le 13 novembre.

[Courrier de lancement de la campagne](#)

[\[Infographie\].
Qu'évalue le Hcéres en 2020-2021 ?](#)

CONSTITUER SON DOSSIER D'AUTOÉVALUATION

[Accéder aux modalités d'évaluation pour constituer et déposer les dossiers d'autoévaluation](#)

2020

RÉUNIONS D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

janv. - fév.

Présentation des modalités par type d'évaluation lors de 8 réunions sur site.

OUVERTURE DE PELICAN

avril - mai

Ouverture de la plateforme de dépôt Pelican et formation des utilisateurs

[Accéder à Pelican](#)

CONSTITUTION DU COMITÉ D'EXPERTS

avril - déc. 2020

RENCONTRE AVEC L'ÉTABLISSEMENT

juillet - déc. 2020

CONSULTATION DE L'ÉTABLISSEMENT SUR LA COMPOSITION DU COMITÉ

RÉUNION DE PRÉPARATION AUTOUR DE LA PROBLÉMATIQUE ET DU PROGRAMME DE VISITE

sept. 2020 - mars 2021

COURRIEL GÉNÉRIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Envoi au Hcéres par chaque établissement d'un courriel générique qui servira d'identifiant de connexion pour le dépôt des dossiers sur Pelican et pour la consultation des rapports d'évaluation et le dépôt des observations dans la GED du Hcéres.

Envoi à aide.pelican@collecte.evaluation-contractualisation.fr

DÉPÔT DES DOSSIERS

15 juin 2020 : Date limite de dépôt des dossiers d'autoévaluation des établissements (hors universités) du groupe 1

11 septembre 2020 : Date limite de dépôt des dossiers d'autoévaluation des universités des quatre groupes et des autres établissements des groupes 2, 3 et 4

[Consulter les dates de dépôt par établissement](#)

[Accéder à Pelican](#)

2020-2021

Visite du comité d'experts

ENTRETIENS

oct. 2020 - juillet 2021

Avec : le responsable d'établissement ; l'équipe de direction ; les responsables de service ; les étudiants ; les enseignants-chercheurs ; les personnels ; les partenaires.

Restitution

RÉDACTION DU RAPPORT PROVISOIRE ET VALIDATION

T0 à 12 semaines

ENVOI DU RAPPORT PROVISOIRE

T0 + 12 semaines

T0 + 12 à 15 semaines

RÉACTIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

RÉDACTION DU RAPPORT DÉFINITIF ET VALIDATION

T0 + 12 à 15 semaines

ENVOI DU RAPPORT DÉFINITIF

T0 + 15 semaines

T0 + 15 à 20 semaines

PUBLICATION DU RAPPORT DÉFINITIF ET OBSERVATIONS

T0 + 20 semaines

LETTRE D'OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

[Rechercher un rapport d'évaluation sur hceres.fr](#)



T0 correspond à date de la visite du comité d'experts

2021-2022

Retour d'expériences

En présentiel au Hcéres ou sous forme de questionnaires envoyés aux directions des établissements évalués et aux présidents/tes et experts/tes des comités d'évaluation.